# Processus et exigences d’enregistrement du mariage pour les étrangers en Chine

Selon les dispositions pertinentes du *Code civil de la République populaire de Chine*, les étrangers et leurs conjoints peuvent se marier en Chine tant qu’ils respectent les lois de notre pays. Les demandeurs doivent se rendre à l’autorité d’enregistrement du mariage pour demander l’enregistrement du mariage, et les demandeurs qui remplissent les conditions reçoivent un acte de mariage. Ceux qui n’ont pas procédé à l’enregistrement du mariage doivent refaire une demande d’enregistrement. De plus, pour que les étrangers fassent une demande d’enregistrement de mariage en Chine, ils doivent également présenter un passeport valide ou d’autres documents de voyage internationaux valides et fournir la preuve qu’ils n’ont pas de conjoint.

S’il s’agit d’un remariage, les demandeurs étrangers doivent fournir les documents suivants : un passeport ou d’autres documents d’identité et de nationalité, un *Permis de séjour pour étrangers* délivré par notre bureau de sécurité publique ou une pièce d’identité délivrée par le département des affaires étrangères, ou des documents d’entrée et de séjour pour les séjours temporaires en Chine, un certificat d’état civil délivré par un notaire public de notre pays, certifié par le ministère des Affaires étrangères de notre pays et l’ambassade ou le consulat de Chine dans le pays ; un acte de divorce ou un certificat de décès du conjoint (l’acte de divorce doit être certifié par l’ambassade (consulat) de Chine dans le pays ou certifié directement par l’ambassade ou le consulat du pays).

Parmi eux, selon les lois et réglementations en vigueur en Chine, pour les citoyens chinois et étrangers, les compatriotes de Hong Kong, Macao et Taïwan, les Chinois d’outre-mer et les personnes se rendant à l’étranger, l’homme doit avoir au moins 22 ans et la femme doit avoir au moins 20 ans pour demander le mariage. Les résidents chinois doivent présenter un livret d’enregistrement du ménage, une carte d’identité et d’autres documents justificatifs. Les deux parties doivent signer une déclaration pour prouver qu’il n’y a pas de relation avec l’autre partie en termes de parents directs par le sang et de liens collatéraux dans les trois générations.



Est-il possible d’enregistrer un mariage en Chine si les deux parties sont étrangères ? Selon l’annonce du ministère des Affaires civiles du 29 mars 2019, l’Annonce du ministère des Affaires civiles n° 456 stipulait : « aucune des parties n’est résidente du continent, et lors de l’enregistrement d’un mariage sur le continent, la preuve que leur pays d’origine reconnaît la validité de leur enregistrement de mariage à l’étranger » a été annulée parce qu’il n’y avait pas de base légale. Après l’annulation, l’enregistrement du mariage où les deux parties sont étrangères ne sera pas traité plus longtemps.

Si vous devez enregistrer un mariage transnational en Chine, vous devez suivre les étapes ci-dessous :

Soumettez les documents de demande à l’autorité d’enregistrement du mariage ;

Les documents fournis doivent être examinés ;

Après avoir réussi l’examen, vous devez payer les coûts de production, les frais d’enregistrement et les frais de traduction auprès de l’autorité d’enregistrement.

En bref, si les étrangers et leurs conjoints veulent se marier en Chine, ils doivent d’abord se conformer aux lois de notre pays et suivre les règles d’enregistrement du mariage pour la demande et l’approbation. Dans le processus d’enregistrement du mariage, les certificats correspondants et les pièces justificatives doivent être fournis, et les frais doivent également être payés conformément à la réglementation.